



**SECTION DU** 

**BAS-RHIN** 

## Compte-rendu (DGFIP) du CHSCT du 28/09/2022

FO Finances 67 a été la seule organisation à avoir préparé une déclaration liminaire (suppressions d'emplois, restructurations, pouvoir d'achat, chauffage, article 60 Douane).

Le Président a commencé par répondre que nous étions dans la caricature...Chacun peut se faire sa propre idée en lisant notre liminaire...

Sur les suppressions d'emplois, il nous a renvoyé vers le discours du ministre.

Pour le NRP, il a précisé que s'il est terminé, en même temps, tout commence (créer un collectif, une nouvelle organisation, des formations, du tutorat, etc.)

Concernant le chauffage, ses explications ne nous ont nullement convaincu...(par exemple, le recensement ne nécessitait pas de retirer les matériels).

Cependant, nous partageons un constat : le besoin de remise à plat, notamment avec le remplacement de radiateurs non efficients voire dangereux.

Pour le Président, les radiateurs d'appoint ne doivent être mis en route que lorsque le chauffage central est allumé. Pour nous, ils doivent fonctionner quand les agents ont froid!

Il a également précisé que les bâtiments domaniaux seraient mis en chauffe la 1ère semaine d'octobre et qu'il sera possible de passer des commandes complémentaires de radiateurs d'appoint.

Enfin, il a ajouté que les chaudières (toutes à gaz) seraient programmées sur 19°, avec une mise en route à 6H au lieu de 6H30, jusqu'à 18H, un calibrage à 16° la nuit et du vendredi soir au lundi 6H.

FO est alors intervenu pour signaler que les bureaux au nord, et dans une moindre mesure à l'est et à l'ouest, n'atteindraient pas les 19°! Tout le monde n'a pas un grand bureau avec de grandes fenêtres qui donnent au sud comme notre Directeur, nos 2 chefs de pôles et leurs adjoints...

La température maximale de 19° fixée par la circulaire d'avril ne devrait donc pas être atteinte dans tous les bureaux !! Le Président nous a répondu qu'il n'avait pas inventé le chauffage... ça on le savait !

Il avalise donc les températures inférieures dans de nombreux bureaux...

FO lui a alors demandé quels critères avaient été définis pour doter des bureaux de radiateurs d'appoint...Aucune réflexion n'a été menée!! Les matériels ont été retirés mais sans réflexion sur les dotations à venir...Chercher l'erreur!

A priori, la température réelle servira de base à la dotation (à confirmer). Donc n'hésitez pas à demander au service logistique des thermomètres (le stock a été vidé ces derniers jours mais de nouveaux ont été achetés et le CHSCT en a financé d'autres).

FO a réinsisté sur les sites passoires thermiques (HUS, Erstein, Trésorerie Strasbourg et Eurométropole...).

TOUTES ces INFOS et ces DISCUSSIONS ont été OBTENUES grâce à la LIMINAIRE de FO N'hésitez pas à demander un radiateur d'appoint, si vous n'avez pas 19°!

Noubliez pas de mettre FO DGFIP 67 en copie de votre demande!

N'hésitez pas à vous appuyer sur FO DGFIP 67, nous sommes là pour ça et vous pouvez compter sur nous! Les représentants FO continueront à suivre ce dossier de très près!!!



## Validation des propositions de dépenses

Stores aux HUS (4ème étage), à Haguenau (RDC ancien bâtiment) et à la Direction (RDC).

2 Bureaux réglables en hauteur, 20 casques téléphoniques (si vous en avez besoin, n'hésitez pas à demander), petits équipements informatiques, 4 projecteurs pour la Cour de la Direction, 6 supports documents coulissants (prévention TMS), thermomètres muraux.

Eclairage Panneaux LED abris vélos pour Haguenau, Neudorf et 35 Vosges.

## Accidents de service

Les nouveaux accidents depuis le dernier CHSCT ont été vus et discutés. A signaler un accident dû à des fils traînant par terre. FO a réinsisté sur tous ces câbles qui traînent sachant que chaque visite du CHSCT relève cette problématique. Nous avons notamment cité l'antenne au SIP à Molsheim vue en HMI. Si vous êtes concernés par des fils qui traînent, signalez-le à la cellule prévention, en informant FO pour le suivi si vous le souhaitez, puisque le Président du CHSCT a réaffirmé qu'il ne voulait pas que des câbles traînent...

## Fiches de signalement

Le nombre de fiches s'accroît et il n'y a pas de pause en été : 3 fiches en janvier et février (CHSCT du 28/03) + 5 de mars à mai (CHSCT du 22/06) + 3 en juin, 5 en juillet et 2 en août.

Elles ont donné lieu à un courrier du référent protection juridique et à une annotation du bloc note Adonis dans la plupart des cas.

Deux collègues ont porté plainte. Pour FO, l'administration devrait aussi pouvoir porter plainte mais la Direction nous a répondu que, juridiquement, ce n'était pas possible, hors article 40.

Le sujet d'un vigile permanent au 35 Vosges a été abordé. Il est à l'étude (en termes de coût, bien sûr!) par la direction. Le Président s'est étonné de ce besoin de vigile et de ce sentiment d'insécurité des agents. FO lui a rétorqué que cela faisait de nombreuses années que l'ensemble des OS demandait la présence de vigiles, que le comportement des usagers s'était fortement dégradé ces dernières années et que l'accueil sur RDV avait amené de nouveaux cas de tensions chez ceux qui venaient sans RDV.

FO a mis en avant également les tensions aux caisses résiduelles, notamment celle de l'Eurométropole.

Même s'il y a un peu plus de fiches rédigées, nous savons qu'il y a beaucoup plus d'incidents...N'hésitez pas à rédiger une fiche de signalement. Un incident non signalé est un incident qui n'existe pas ... Il ne faut plus laisser passer !!!

## Rapport annuel du médecin de prévention (MDP)

FO a remercié notre MDP pour son travail et pour avoir retranscrit la réalité du quotidien des collègues. En effet, tous les constats faits par FO DGFIP 67 se retrouvent dans les constats du médecin. Nous avons renvoyé le Président à sa remarque concernant notre liminaire : non, FO n'est pas dans la caricature ! Nous ne faisons que retranscrire fidèlement ce que les adhérents, les collègues, nos mandants nous font remonter ou nous disent en HMI !!!

Nous vous retranscrivons dans leur intégralité les observations du MDP concernant les RPS:

L'année 2021 était une année très particulière à cause de la crise sanitaire Covid : pratiquer le télétravail au maximum, peur de la maladie et de ses conséquences, incertitude concernant l'évolution de la situation sanitaire et l'avenir socio-économique, .... . A ce contexte particulier s'était ajoutée la continuité de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité (NRP)

Cette réorganisation, qui n'est pas singulière, génère beaucoup de conséquences sur la vie professionnelle et privée des agents. Ils ont exprimé leurs craintes pendant la visite médicale :

- charge de travail importante pour ceux qui restent sur leurs missions et doivent assurer la continuité de service ainsi que la formation de nouveaux collègues,
- pour une partie des agents qui ont changé les missions le manque de formation peut être une source importante de dégradation des relations au travail entre les collègues mais aussi entre la hiérarchie directe et les collaborateurs,
- les changements des applications, les coupures répétées d'internet associés à un affaiblissement des moyens humains peuvent être perçus comme un empêchement de réaliser un travail de qualité,

- la commnuication succincte et parfois unilaterale, les informations partielles et fragmentées jusqu'au dernier moment ne permettent pas d'anticiper le travail ni de se projeter sur l'avenir,
- la réorganisation imposée associé à la perte des compétences, quand certains agents ont privilégié
  l'équilibre familial et pas leur carrière, peuvent contribuer à la baisse de la motivation des agents,
- l'incertitude et l' inquiétude concernant l'avenir professionnel par rapport aux changements répétés mais aussi l'inquiétude par rapport au changement législatif qui peut impacter leur retraite,
- les agressions verbales et parfois physiques de la part des usagés, le soutien discret ou peu visible de la part de la hiérarchie ont peut être amené à l'impossibilité de gérer les émotions mais également de faire preuve d'empathie et de bienveillance quand les agents sont face au public,

Les gens perçoivent tous ces changements comme un manque de reconnaissance de leur investissement tout au long de leur carrière.

Pour les personnes avec des pathologies chroniques ces changements sont encore plus difficile à supporter parce que la personne doit réorganiser sa vie privée et professionnelle à sa pathologie : comment faire le trajet, apprendre un autre métier, s'adapter aux nouveaux collègues, comment faire si le traitement impacte l'apprentissage, comment faire pour respecter le régime alimentaire et de vie, ...

Je souhaite souligner que mon intervention seule, en qualité de médecin du travail, est une action de prévention tertiaire et qu'elle a un effet temporaire sur la santé des agents si elle n'est pas accompagnée par des actions qui éliminent ou au moins limitent les effets des facteurs RPS sur la santé des agents.

Sur la base de ces constats, FO DGFIP 67 a longuement interpellé la direction locale sur la situation réelle des services et des agents en général, et de certains en particulier, nous lui avons rappelé son inaction de fond et ses responsabilités ainsi que celles de la DG.

Par ailleurs, voici le TOP 3 des pathologies dépistées et observées, qui viennent appuyer les constats RPS : 1) plaintes ostéo-articulaires, 2) troubles du sommeil, 3) symptômes intellectuels.

La MDP a proposé 57 aménagements matériels (sièges, clavier, souris, bureau...), 95 aménagements fonctionnels (télétravail, temps partiel thérapeutique,...) et 3 changements d'affectation.

## Travaux immobiliers en cours

Voir le point flash travaux du 06/09 sur Ulysse 67. Quelques nouveautés depuis :

Haguenau : retards des travaux au sous-sol. Fin des travaux tout début octobre au plus tard. Douches comprises.

Molsheim, accueil : le responsable de la logistique et de l'immo bilier se déplacera sur site le 20 octobre.

FO est revenu sur le site d'Erstein où certains volets ne peuvent plus être remontés (conditions de travail) et ou certaines fenêtres du RDC ne ferment plus (sécurité + conditions de travail). La Direction n'a pu encore avancer sur le sujet avec la Mairie.

### Points sur les exercices d'évacuation

RAS. Restent 4 sites pour 2022. Réunion en octobre de l'ensemble des gestionnaires de site relative à la démarche concernant les guides et serre files.

#### **Points divers**

- Saverne : le rac à vélo va être déplacé...à l'abri de la pluie !
- FO, toujours sur le chauffage d'appoint: des collègues de la Trésorerie des HUS nous ayant envoyé un relevé de températures (entre 16 et 17°...), nous y sommes revenu en fin de CHSCT. Nous avons demandé à la Direction de revoir sa position et d'au moins redistribuer sans tarder des radiateurs d'appoint dans les locaux passoires thermiques. La Direction nous a répondu qu'elle allait voir au cas par cas en fonction de la mise en chauffe et avec un rappel aux règles de sécurité. A suivre donc...FO restera vigilante.
- FO sur Erstein : absence récurrente de savon et de papier toilette. Un point sera fait par la DBLI.

- FO sur Molsheim: nous avons relayé les inquiétudes exprimées lors de notre HMI sur les archives. Une étude de structure ayant été faite préalablement, la direction nous a garanti que le poids des espaces d'archives ne constituait pas un problème. Le responsable de la DBLI passera le 20/10 sur le site et regardera les archives qui montent jusqu'au plafond...et touchent les lampes...

Par ailleurs, FO DGFIP 67 a (enfin! Après plusieurs demandes en CHSCT et en CTL) obtenu l'accord de principe (reste à savoir quand ce sera effectif) concernant le passage d'une commission de sécurité.

Enfin, ille responsable DBLI regardera ce qui peut être fait pour fixer plus fortement les plexi de l'accueil, le remplacement par des vitres ne répondant pas aux normes d'accueil DGFIP. Nous avons rappelé à la Direction que la demande des agents de l'antenne du SIP, maintes fois relayée par FO, était une reconfiguration complète de l'accueil et du bureau/localisation de l'équipe de l'antenne.

Fin du CHSCT à 17H. Prochain CHSCT le 20/10 et dernier CHSCT le 24/11.

# A vos côtés, de votre côté



